

Séance publique de consultation
du 16 avril 2019

Procès-verbal de la séance publique de consultation, tenue le 16 avril 2019, à 19 h, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne et Christiane Marcoux, ainsi que messieurs les conseillers Yvan Berthelot, Justin Bessette, Michel Gendron et Ian Langlois, et monsieur le maire Alain Laplante qui préside la séance.

Madame Lise Bigonnesse, greffière adjointe, est présente.
Monsieur Luc Castonguay, directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique est présent.

- - - -

Séance publique de consultation

La présente séance est tenue pour soumettre à la consultation publique les projets de règlements suivants concernant des amendements à la réglementation d'urbanisme, à savoir :

Règlement n° 1740

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- permettre la garde de poules en milieu urbain pour les usages de la classe « unifamiliale » du groupe Habitation (H);
- prévoir les normes de construction et d'implantation des poulaillers et des volières »

Règlement n° 1769

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de retirer dans la zone I-1412 les usages spécifiquement permis « Récupération ou triage du papier », « Récupération ou triage du verre », « Récupération ou triage de matières plastiques » et « Récupération ou triage de métaux ».

Cette zone est située sur la rue Saint-Michel, à l'extrémité sud du boulevard de Normandie, dans le parc industriel de Saint-Jean »

Règlement n° 1770

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-3004 au secteur de PIIA « Habitations multifamiliales ».

Cette zone est située du côté nord de la 5^e Avenue, à l'ouest de la rue Balthazard »

Monsieur le maire, en collaboration avec la greffière adjointe et le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique, explique l'objet de ces projets de règlements. Par la suite, il invite les personnes présentes à s'adresser aux représentants de la Ville pour obtenir tout détail additionnel ou faire part de leurs commentaires au sujet de ces règlements.

Certaines questions sont posées et des commentaires sont émis à l'égard des projets de règlements n^{os} 1740 et 1769.

Alain Laplante
Maire

Lise Bigonnesse
Greffière adjointe